



Plaidoyer JPA

#presidentielle2022

#legislatives2022

Chaque année, 11 millions d'enfants n'ont pas accès aux colonies de vacances. Parmi eux, 4 millions sont privés de tout départ en vacances. Selon l'OVLEJ, 2,3 millions d'enfants seulement fréquentent les centres de loisirs. Ces chiffres doivent nous alerter : ils sont le révélateur d'importantes inégalités sociales, culturelles, géographiques ou de genre face à l'accès aux accueils collectifs de mineurs (ACM). En effet, selon leur territoire, leur milieu socio-économique, leur genre ou encore leurs besoins particuliers, et notamment une situation de handicap, de nombreux enfants et jeunes sont exclus de ces espaces éducatifs, les filles davantage encore que les garçons.

Pour JPA, cette situation n'est pas tolérable : les pouvoirs publics doivent s'en saisir rapidement.

4 axes

Un départ en séjour collectif pour chaque enfant

2 millions d'enfants en colo d'ici 5 ans

Des accueils de loisirs sur tous les territoires

Un BAFA accessible à tous les jeunes



Prise d'autonomie, ouverture sur le monde, rencontre de l'autre, expérience de la mixité sociale et géographique, pratique d'activités physiques, culturelles ou artistiques, apprentissage de la mobilité ou de la vie en collectivité... Les colos, les séjours scolaires, les camps scouts laïques ou les centres de loisirs, sont de véritables lieux d'apprentissages. Les ACM, par leurs activités et pratiques pédagogiques différentes, essentiellement centrées sur le jeu, sont complémentaires à l'école. Par ailleurs, les jeunes qui s'engagent comme animateurs et animatrices dans les accueils collectifs de mineurs développent des compétences et un sens des responsabilités qui les suivront tout au long de leur vie. Cette complémentarité éducative entre la famille, l'école, et les ACM permet, tant aux enfants qu'aux animateurs et animatrices, d'acquiescer un socle de savoir-être et de savoir-faire indispensables à la construction de leur parcours. Elle permet également à tous les enfants de se construire comme des êtres sociaux singuliers dans un environnement collectif et complexe. En ce sens, les accueils collectifs de mineurs contribuent à la construction d'une société plus apaisée, plus inclusive et plus juste. Ils participent également à l'éducation au développement durable en aidant les enfants et les jeunes à comprendre leur environnement et à agir avec lui.

Rendre les accueils collectifs accessibles à toutes et tous, c'est répondre à la promesse d'une République émancipatrice de citoyens conscients de leur place dans le monde.

Pourtant depuis les 30 dernières années, le nombre de places en centres de loisirs ou les départs d'enfants en séjours collectifs n'a cessé de baisser, tout comme celui des jeunes qui les encadrent. La forte diminution des aides au départ en colo et en classe de découverte, la faiblesse du soutien aux communes pour les loisirs de proximité ou encore au patrimoine des centres de vacances sont certainement les principales causes de ce déclin. Certaines familles ont également perdu la culture des séjours et loisirs collectifs. Il est urgent de mettre en place une politique nationale pérenne et ambitieuse, s'appuyant à la fois sur les territoires et les associations d'éducation populaire. Il s'agit de redonner un souffle salutaire aux colos, aux centres de loisirs et aux voyages scolaires.

Dans un monde de plus en plus fragmenté, marqué par le repli sur soi et les crises sanitaires, démocratiques et écologiques, il est primordial de miser sur l'éducation, dans une action conjointe de l'école et de l'éducation populaire. C'est investir dans l'éducation sur tous les temps de l'enfant, c'est préparer un avenir commun.

Garantir à chaque enfant un départ en colo et en séjour scolaire avant le collège

Les colonies de vacances comme les séjours scolaires sont les grandes absentes des politiques éducatives nationales. Pourtant, comme nous venons de le voir, à cette période de la vie, le besoin d'autonomie et de temps entre pairs est grandissant et nécessite d'être accompagné. Les séjours collectifs sont un moyen d'aider les enfants dans cette étape importante. Ils permettent aussi l'expérience fondatrice d'un apprentissage de la mobilité, indispensable pour ouvrir le champ des possibles. Pour garantir ce droit à chacun, il faut pouvoir lever les freins financiers, les freins culturels et les freins sociaux en rapprochant les parents, les organisateurs de séjours et l'école.

Un départ en séjours collectifs pour chaque enfant

Pass colo de 300 € par enfant. Toute une classe d'âge bénéficiera de ce Pass !

Un départ en séjour collectif pour chaque enfant

Soutenir les enseignants dans l'organisation des voyages scolaires, tant sur le volet financier, administratif que logistique.



1 La mise en place **d'un Pass colo financé par l'État pour le départ en séjours collectifs de toute la classe d'âge des 9/10 ans** est une garantie donnée à chaque enfant de vivre l'expérience d'un départ collectif (colo et classe de découverte), mais aussi un levier pour plus de mixité au sein des séjours. 84 % des parents ayant bénéficié du dispositif « vacances apprenantes » par le biais de la plateforme JPA plébiscitent cette proposition. Ils la considèrent utile pour développer l'autonomie (70 % d'entre eux) et la confiance en soi (53 %).

2 De nombreux parents sont éloignés du départ en séjour collectif, notamment ceux qui n'en ont pas fait l'expérience dans leur enfance : craintes pour leur enfant, pour les filles en particulier, méconnaissance des offres de séjours et de leur projet éducatif... La réassurance et l'accompagnement des familles sont donc nécessaires, notamment au sein de l'école, lieu commun à tous. **Ainsi l'institution scolaire doit pouvoir participer au lien avec les organisateurs de séjours et accompagner les parents vers le départ, en séjours scolaire comme en colo.** Pour cela, les personnels de la communauté éducative ont besoin de sensibilisation et de formation : INSPé, Master MEEF ou formation continue, sur l'intérêt des loisirs collectifs et la complémentarité éducative pour la réussite de leurs élèves.

3 La mise en place des séjours scolaires est trop peu soutenue aujourd'hui : manque de formation des enseignants, de reconnaissance de leur investissement et compétences développées, ou encore d'accompagnement administratif comme pédagogique... **Une politique nationale de soutien aux séjours scolaires déclinée dans les académies est indispensable,** avec notamment le déploiement de référents académiques. L'implication des collectivités est nécessaire, notamment pour lever le frein financier. Enfin une attention particulière est à apporter au départ des enfants à besoins particuliers (équipe éducative renforcée, aide financière...).

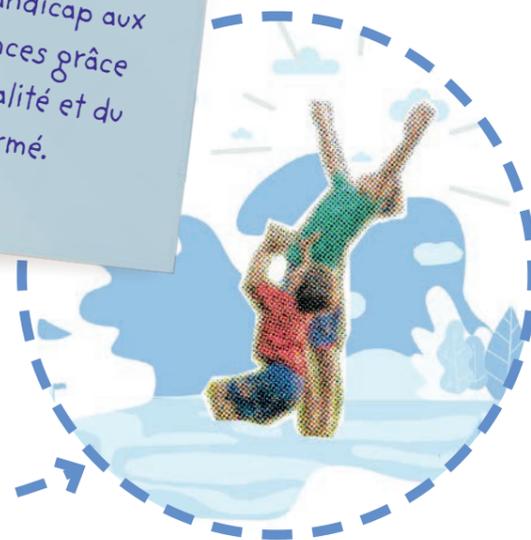
4 La dimension éducative des séjours collectifs doit être valorisée de même que les compétences et l'engagement des équipes impliquées auprès des enfants et des jeunes. En effet, les parents n'identifient pas toujours la plus-value des colos pour leur enfant et la collectivité, surtout ceux qui n'en ont pas fait l'expérience. **Une grande campagne de communication, déclinée sur tous les territoires et avec tous les acteurs éducatifs,** est nécessaire pour faire connaître les apports des séjours de vacances et susciter l'envie de s'y inscrire.

Doubler d'ici 5 ans le nombre d'enfants partant en colonie de vacances, soit 2 millions d'enfants

Se fixer cet objectif ambitieux est un levier pour relancer la dynamique vertueuse du départ en séjour collectif. Une première expérience de colo ou classe de découverte rassure souvent les familles et donne envie de repartir aux enfants. C'est d'ailleurs l'un des objectifs du pass colo. Mais il faut ensuite pouvoir répondre à ce besoin renouvelé de départ en vacances et ainsi enrichir le parcours éducatif de chacun. Il est nécessaire de proposer une politique publique d'accès aux colos.

2 millions d'enfants en colo d'ici 5 ans
Faciliter l'accès à l'information sur les territoires avec la mise en place de guichets unique d'information.

2 millions d'enfants en colo d'ici 5 ans
Favoriser l'accès des enfants en situation de handicap aux colonies de vacances grâce à un accueil de qualité et du personnel formé.



1 Aujourd'hui une semaine en colo représente un coût important pour une famille. Des aides au départ s'avèrent donc indispensables. Pourtant trop peu de familles en bénéficient. Une grande partie des enfants des classes moyennes est ainsi exclue du départ en séjours de vacances, comme les enfants des zones rurales ou en situation de handicap. C'est une inégalité tout autant qu'un frein à la mixité sociale. Pour favoriser le départ de toutes et tous, il est donc indispensable **d'accroître le nombre de familles bénéficiant d'aides au départ, en prenant en compte leur réalité socio-économique, géographique ainsi que les situations de handicap** et en associant les CAF et les collectivités.

2 Globalement les parents connaissent peu les aides et les séjours existants. Les aides sont insuffisamment demandées, notamment parce qu'elles manquent de lisibilité et/ou nécessitent un montage financier complexe. Trouver une colo peut également se révéler complexe quand on ne connaît pas les organisateurs. **Mettre en place des espaces d'information simples et accessibles sur les territoires**, au sein des écoles, des centres de loisirs, des mairies ou encore des équipements de quartier permettrait de fluidifier l'accès à l'information et de réinstaller les colos dans l'offre éducative de tous les territoires.

3 Prescripteurs, financeurs, au cœur des partenariats avec les associations d'éducation populaire... les Conseils Sociaux et Economiques et les collectivités territoriales sont des acteurs majeurs du départ en colo et donc de leur relance. **Pour cela CSE et collectivités ont besoin d'être accompagnés dans leurs missions par de la sensibilisation et de la formation**, notamment sur l'intérêt des séjours collectifs et les moyens pour déployer des politiques d'accès à ces espaces éducatifs.

4 En quelques années, le nombre de centres de vacances a diminué de 60 %. En cause, l'entretien et la rénovation des locaux, les mises aux normes. Pourtant, les centres de vacances participent activement à faire vivre le lien social local et dynamisent la vie économique de leur territoire. Les colonies de vacances sont aussi un moyen de faire connaître aux plus jeunes notre patrimoine culturel et la diversité de nos paysages. **Une politique de soutien aux centres de vacances est indispensable pour sauvegarder et développer ce patrimoine, comme pour l'inscrire dans la transition écologique et sociale.**

Faire des centres de loisirs, un pivot des vacances à côté de chez soi

Avec 16 semaines de vacances par an, les enfants et les jeunes français doivent bénéficier près de chez eux d'espaces éducatifs adaptés à leurs besoins et à leurs envies. Au cours d'une journée, les enfants peuvent souhaiter alterner des temps d'activité et de projet, des temps pour soi et entre pairs, ou s'inscrire dans des temps de participation à la vie du territoire. C'est l'objectif poursuivi par les centres de loisirs. De plus, les centres de loisirs sont des acteurs incontournables de l'accompagnement vers les colos, par l'organisation de séjours de loisirs à proximité qui permettent un premier départ dans un cadre rassurant, avec des animatrices et animateurs connus des enfants et des parents. Ils sont pourtant inégalement implantés sur les territoires et manquent de moyens et d'accompagnement pour remplir pleinement leurs missions.

Des accueils de loisirs sur tous les territoires

Permettre aux enfants de profiter des vacances près de chez eux en garantissant la présence d'un accueil de loisirs sur tous les territoires de France.

Des accueils de loisirs sur tous les territoires

Donner aux accueils de loisirs les moyens de proposer des mini-séjours de 2 ou 3 jours à chaque enfant.



1 Face à cette situation, **la présence d'un centre de loisirs doit être garantie sur chaque territoire.** C'est incontestablement l'un des premiers leviers de lutte contre les inégalités éducatives, sociales et culturelles. Dans le cadre de dispositifs au long cours, l'État doit assurer l'égalité en accompagnant les communes, les EPCI ou les associations d'éducation populaire et de jeunesse pour mailler les territoires en centres de loisirs. Portées par un projet éducatif de territoire, ces initiatives de proximité doivent être aidées financièrement, mais aussi accompagnées notamment par les Groupes d'Appui Départementaux (GAD) et les fédérations d'éducation populaire dont le rôle doit être pleinement reconnu.

2 Avec la crise sanitaire, le nombre de mini-séjours et séjours accessoires a fortement diminué. Cette activité demande des moyens et du temps pour les équipes des centres de loisirs. **Il est donc indispensable de (re) donner aux centres de loisirs la possibilité de développer cet apprentissage du départ en vacances collectives.**

Développer des alliances éducatives sur les territoires avec tous les acteurs

Faire de l'accès aux colonies de vacances et aux centres de loisirs un droit pour chacun repose sur la mobilisation sans précédent de tous les acteurs concernés : l'État et ses services déconcentrés, les collectivités territoriales, les CAF et MSA, les associations, les conseils sociaux et économiques (CSE), les écoles et établissements scolaires, les centres de loisirs... Il convient **d'inscrire le temps des vacances et les séjours scolaires** dans les politiques territoriales et de s'appuyer sur cet échelon de proximité pour faciliter les rencontres et la construction de liens de confiance.

L'objectif est de **favoriser le dialogue et la cohérence des différents acteurs et actions du territoire** (politique de la ville, cités éducatives, territoires éducatifs ruraux...). Cela permettrait également d'instaurer, de l'accueil collectif de mineurs au BAFA/BAFD, **une logique de parcours pour tous les enfants et les jeunes.** Evidemment, les communes doivent être accompagnées dans cette démarche, pour que toutes soient en capacité de construire une offre éducative variée et complémentaire.

Donner aux jeunes les moyens matériels et financiers de s'engager dans l'encadrement volontaire des colonies de vacances et des centres de loisirs.

En 10 ans, nous sommes passés de 50 000 jeunes formés au BAFA à 40 000. Cette baisse conduit à une pénurie d'animateurs qui s'aggrave d'année en année et pose de nombreuses difficultés pour les ACM, pour qui la complémentarité entre animateurs volontaires et professionnels constitue une dynamique vertueuse. La crise sanitaire que nous traversons n'a fait qu'amplifier ce phénomène. L'animation volontaire constitue pourtant une expérience éducative d'intérêt général qui contribue à l'enrichissement d'un parcours personnel par la prise de responsabilités, le partage entre pairs, le travail d'équipe, les relations intergénérationnelles et l'acquisition de compétences civiques et sociales... Cette expérience se révèle être également un atout fondamental dans la construction d'un parcours professionnel, que les jeunes s'orientent ensuite ou non vers le champ éducatif. Le BAFA et le BAFD sont les marqueurs d'un engagement qui doit être rendu accessible à tous.

Un BAFA accessible à tous les jeunes

Informez et accompagnez les jeunes vers le BAFA au sein des lieux qu'ils fréquentent comme le lycée, les CFA, l'université...

Un BAFA accessible à tous les jeunes

Généraliser une aide pour démarrer son BAFA.



1 Il est urgent de relancer la dynamique du **BAFA** et du **BAFD**, en facilitant l'accès à cette formation non-professionnelle. Le besoin est double : **renforcer les aides financières et faire connaître l'animation volontaire**. Pour cela, il est nécessaire de rendre accessible l'information sur le BAFA et le BAFD (organismes de formation, aides...) au sein des espaces fréquentés par les jeunes (établissements scolaires, universités, centres d'apprentissage, PIJ, universitaires, apprentissage, maisons de quartier...).

2 L'engagement dans l'animation volontaire souffre d'un manque de visibilité et de reconnaissance. **Créer un statut spécifique de l'animation volontaire** est un deuxième levier pour valoriser sa complémentarité avec l'animation professionnelle et pour offrir un cadre protecteur aux jeunes qui s'engagent. Cela leur permettra aussi de faire valoir leur expérience, dans les dispositifs d'engagement (ex : compte d'engagement citoyen) et dans leur parcours (scolaire et professionnel).

JPA Jeunesse au Plein Air

JPA milite pour l'accès de tous les enfants et jeunes aux vacances et loisirs collectifs. Notre confédération soutient

aussi financièrement le départ en colonies de vacances et en voyages scolaires. Par ses actions, elle encourage toutes les formes de mixité (sociale, géographique, culturelle...), le vivre-ensemble et l'accueil des jeunes en situation de handicap. Une même conviction réunit les 35 membres de JPA (organismes de séjours, partenaires de l'École publique, syndicats, organisations de jeunes, comités d'entreprise) l'École, la famille et tous les acteurs de loisirs collectifs façonnent, ensemble, l'éducation de l'enfant, appelé à jouer son rôle de futur citoyen.



Jeunesse au Plein Air
 21 rue d'Artois • 75008 Paris
 Tél : 01 44 95 81 20 • Fax : 01 45 63 48 09
 lajpa@jpa.asso.fr • www.jpa.asso.fr

